

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

07/05/2020

Dossier complet le :

07/05/2020

N° d'enregistrement :

2020-4679

1. Intitulé du projet

Épandage des digestats de méthanisation de l'unité de méthanisation projetée par la SAS INJECT ENVIRONNEMENT sur la commune des Brouzils

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SAS INJECT ENVIRONNEMENT

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Anthony PIVETEAU, président

RCS / SIRET

8 5 2 1 9 3 0 2 8 0 0 0 1 0

Forme juridique

Société par actions simplifiée

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
26. Stockage et épandages de boues et d'effluents	b) Épandages d'effluents ou de boues relevant de l'article R. 214-1 du même code, la quantité d'effluents ou de boues épandues présentant les caractéristiques suivantes : azote total supérieur à 10 t/ an Plan d'épandage connexe au projet de méthanisation soumis à enregistrement au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Épandage sur terres agricoles de digestats liquide et solide de méthanisation d'une installation de méthanisation agricole en projet sur la commune des Brouzils (85). Le projet est porté par le GAEC La Bienvenue au travers de la SAS Inject Environnement. La production de digestat est estimée à 12226 t de digestat liquide stocké dans 3 cuves couvertes sur site et 3056 t stocké sur site dans un hangar et également sur le site de la Pinelière (Chavagne en paillers) exploité par le Gaec La Bienvenue dans une fumière couverte. Les stockages de digestat sont des annexes de l'installation de méthanisation soumise à rubrique 2781 au titre des ICPE.

Les digestats seront épandus sur les terres de 6 exploitations agricoles partenaires totalisant 781.41 ha de SAU. Les communes concernées par l'épandage sont : Les Brouzils, Chavagnes-en-Paillers, Chauche, L'Herbergement, Mouilleron-le-captif, Saint-Georges-de-Montaigu.

La réalisation du plan d'épandage a tenu compte des prescriptions réglementaires à l'annexe I de l'arrêté du 12/08/10 relatif aux prescriptions générales applicables aux installations classées de méthanisation relevant du régime de l'enregistrement au titre de la rubrique n° 2781 de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement ainsi que celle du programme d'actions régional en vue de la protection des eaux contre la pollution par les nitrates d'origine agricole.

4.2 Objectifs du projet

Valoriser les éléments fertilisants contenus dans les digestats produits par l'installation en projet INJECT ENVIRONNEMENT. L'utilisation des digestats permettent de fertiliser les cultures en fonction de leurs besoins, sans surfertilisation et en substitution d'engrais minéraux, ce qui représente une économie pour les exploitations agricoles.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Cette filière de valorisation ne nécessite pas de travaux, elle s'apparente à l'activité agricole d'épandage de fumiers et lisiers

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Les quantités d'éléments fertilisants à valoriser sont estimés à ce stade projet à 69230 kg N/an, 32738 kg P₂O₅/an et 61506 kg K₂O/an pour l'ensemble des fractions liquide et solide du digestats produits.

Les épandages s'étalent sur plusieurs périodes dans l'année en fonction des contraintes réglementaires et culturelles.

Les 3 périodes principales d'épandage se situent :

- + au printemps lors des besoins azotés des céréales à paille et colzas, avant implantation des cultures de printemps et sur prairie
- + l'été après récolte des céréales à paille et avant semis de colza, blé, cultures intermédiaires
- + en fin d'été automne sur prairie

Le matériel utilisé sera adapté au type d'effluent :

- + tonne à lisier équipée de pendillards pour le digestat liquide
- + épandeur à fumier équipé d'une table d'épandage pour le digestat solide

Un prévisionnel d'épandage est réalisé un mois avant tout épandage et tient compte des résultats d'analyses des digestats à épandre.

L'ensemble des sorties de digestat de l'unité sera comptabilisé permettant ainsi une connaissance exacte des tonnages épandus.

Les doses d'épandage seront adaptées par rapport à différents critères (besoins du sol, besoins de la plante, période d'épandage...).

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet de méthanisation est soumis à Enregistrement au titre de la réglementation des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, rubrique 2781.

Le plan d'épandage relève de la rubrique IOTA 2.1.4.0 avec un tonnage d'azote supérieur à 10 t/an;

Cependant, le plan d'épandage est un élément connexe au projet et strictement nécessaire.

Selon l'articulation ICPE/IOTA, le plan d'épandage n'est donc pas soumis à autorisation environnementale au titre de la loi sur l'eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Tonnage digestat liquide	12 226 t/an
Tonnage digestat solide	3 056 t/an
Azote total	69 230 kg/an
SAU concernée	781.41 ha
Exploitations agricoles partenaires	6
Nombre de communes	6

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Coordonnées géographiques ci contre : site de méthanisation

Communes concernées par l'épandage :

- + Les Brouzils
- + Chavagnes en Paillers
- + Chauche
- + L'Herbergement
- + Mouilleron le Captif
- + St Georges de Montaigu

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 1° 19' 36 "O Lat. 46° 53' 46" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un ilot est mitoyen de la znieff de type I 520616303 - Aérodrome de montaignu / saint-georges Un ilot est inclus et un ilot est partiellement inclus dans la znieff de type II 520005736 - Forêt de Gralas et bois de la Brosse. Ces ilots sont exploités et présentent donc des milieux différents de ceux visés par la Znieff (milieu forestier).
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le plan d'épandage a fait l'objet d'une étude d'aptitude des sols à l'épandage réalisée à partir d'une étude de terrain à la tarière à main sur l'ensemble du parcellaire. Les surfaces identifiées en zone humide sont classées en aptitude nulle à l'épandage et sont donc exclues du plan d'épandage. Ces exclusions figurent dans les listes d'épandage et les plans 1/5000e sur fond cadastral.

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'épandage est réalisé sur des terres agricoles. Les analyses de sols réalisées montrent que les teneurs en éléments traces métalliques et en composés traces organiques sont largement en-dessous des valeurs seuils.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'épandage n'induit pas d'utilisation d'eau
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune parcelle n'est située à l'intérieur du périmètre immédiat ou rapproché de captage AEP.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site le plus proche du parcellaire d'épandage est le site FR5200625 – Lac de Grand-lieu. Il se situe à 25 km de la parcelle la plus proche concernée par l'épandage;
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Apports équilibrés en fonction des besoins des cultures sans risques de surfertilisation.
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les parcelles concernées font déjà l'objet d'une activité agricole et reçoivent des apports de fertilisants minéraux et/ou organiques (effluents d'élevage). L'épandage des digestats n'implique pas d'abattage de haies, d'arbres isolés. Les apports réguliers de digestat permettront d'enrichir les sols en matières organiques et améliorera la structure des sols.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La méthanisation permet une hygiénisation du digestat. Une demande d'agrément sanitaire sera effectuée pour l'installation de méthanisation.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	L'activité épandage s'intègre dans les activités agricoles en zone rurale. La valorisation des 12226 t de digestat liquide va induire environ 580 trajets vers le parcellaire d'épandage. La valorisation des 3 056 t de digestat solide va induire environ 200 trajets. Le nombre de rotation par jour en période d'épandage sera en moyenne de 20 rotations/jour en remplacement des épandages actuellement des effluents d'élevage. La position centrale de l'installation par permet une dilution rapide du trafic induit.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les épandages de digestats ne généreront pas de bruits supplémentaires dans la mesure où les parcelles reçoivent déjà régulièrement une fertilisation. Les épandages sont réalisés uniquement les jours ouvrés. Le matériel d'épandage sera régulièrement entretenu. Les bruits émis respecteront la réglementation. En conditions normales : pas d'épandage la nuit, ni les jours fériés, ni week-end.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La méthanisation permet l'obtention d'un digestat peu odorant aux effluents d'élevage non traités. Néanmoins, lors de l'épandage, la société INJECT ENVIRONNEMENT et les exploitations partenaires sont conscients que de bonnes pratiques sont nécessaires. Aussi, les exploitants respecteront la réglementation.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Le matériel utilisé permet une forte limitation des émissions.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les apports de digestats permettent de réduire les apports d'engrais minéraux et ainsi de limiter les risques de lessivages liés à ces engrais

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le traitement régulier des effluents d'élevage en méthanisation permet une forte limitation des odeurs au niveau des exploitations (effluents stockés moins longtemps) et au cours de l'épandage puisque les matières seront fortement désodorisées par la méthanisation.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Cette filière de valorisation des digestats s'intègre dans un contexte agricole.

Les contraintes liées aux tiers, cours d'eau, pentes, milieux naturels, zones humides, ... sont prises en compte dans l'élaboration du plan d'épandage.

Les épandages seront réalisés en fonction du besoin des cultures et sans surfertilisation.

Ainsi au regard du formulaire rempli et de ces différentes raisons, la SAS INJECT ENVIRONNEMENT estime que le projet d'épandage devrait être dispensé d'une évaluation environnementale

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à LES BROUZILS

le, 07/05/2020

Signature

